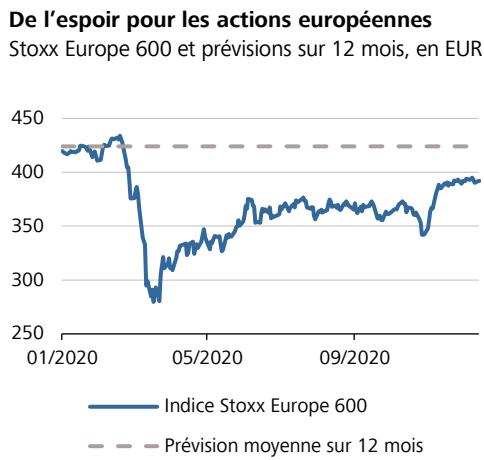


Commentaire sur le marché

Le pouvoir de Facebook & Cie: les autorités américaines l'ont passé au crible et à présent, les géants technologiques sont en ligne de mire de l'UE, qui ne cherche pas à les démanteler, mais à renforcer la concurrence par le biais de règles harmonisées.



GRAPHIQUE DE LA SEMAINE



Sources: Bloomberg, Raiffeisen Suisse CIO Office

Selon un sondage du fournisseur de données Bloomberg, les analystes prévoient pour 2021 une croissance moyenne d'env. 8% pour l'indice large Stoxx Europe 600. Actuellement, les actions européennes reculent de presque 6%. Si ces prévisions s'avèrent être justes, le creux dû au coronavirus devrait être compensé d'ici deux ans.

Le combat contre les monopoles technologiques: Facebook, Instagram et WhatsApp sont les plateformes de médias sociaux les plus populaires au monde. Rien qu'en Suisse, environ 2,8 millions d'utilisateurs, un bon tiers de la population du pays, consultent régulièrement les galeries d'images d'Instagram ou y publient les impressions sur leur vie privée. Un Suisse sur deux a son propre compte Facebook. Bon nombre de personnes ne savent même pas que ces trois plateformes font partie de l'empire du fondateur de Facebook, Mark Zuckerberg. En effet, le gouvernement américain ainsi que 46 Etats fédéraux vont devant les tribunaux à l'encontre de la position dominante du «géant bleu», lui reprochant une concurrence déloyale. Il aurait utilisé sa position sur le marché pour faire taire des rivaux. La Commission fédérale du commerce aux USA (FTC) parle même d'une stratégie systématique pour développer un monopole. Dans son dossier d'accusation, elle exige le démantèlement de Facebook: si le réseau social perdait cette bataille, d'autres entreprises comme Google ou Amazon risqueraient d'essuyer des plaintes pour avoir formé un cartel. Les autorités américaines ne sont pas les seules à qui la suprématie de Facebook & Cie fait souci, l'UE aussi cherche à durcir les règles applicables aux géants technologiques: mardi dernier, les commissaires européens Margrethe Vestager et Thierry Breton ont présenté les «Digital Services Act» et «Digital Markets Act», à effet régulateur dès le seuil de 45 millions d'utilisateurs en Europe. Cela correspond à environ 10% de la population européenne et vise le monopole des FAAMG (nouvel acronyme pour Facebook, Amazon, Apple, Microsoft et Google). Les nouvelles règles de jeu faciliteront aux petites entreprises l'entrée en concurrence avec les grandes. En Suisse aussi, le pouvoir des FAAMG se trouve en ligne de mire, mais ce n'est pas (encore) demain la veille que la Confédération le mettra sous pression. D'un point de vue de l'économie de marché, il est bon de remettre en question les monopoles, mais toute intervention étatique de grande ampleur est susceptible de fausser la concurrence et de provoquer l'effet inverse par rapport au but recherché.

Les annonces de l'UE n'ont guère intéressé les investisseurs car les actions des FAAMG ont évolué à l'instar du marché global suivant l'indice S&P 500: la majorité d'entre elles se négociait à la hausse mardi soir: Facebook (+0,50%), Amazon (+0,26%), Apple (+5,01%), Microsoft (-0,03%) et Alphabet (maison-mère de Google: +0,51%).

La Suisse et le Vietnam, manipulateurs de la monnaie: La Fed évalue régulièrement les pratiques monétaires de ses plus importants partenaires commerciaux selon ces trois critères: l'excédent commercial d'un pays avec les USA dépasse 20 milliards de dollars sur une période de douze mois. Ensuite, l'excédent de la balance des paiements courants excède le seuil de 2% du PIB. Enfin, les interventions unilatérales sur le marché des changes sont supérieures à 2% du PIB pendant plus de six mois. Comme la Suisse réunit les trois depuis mercredi, elle est dans le collimateur américain pour la première fois comme seul pays au monde, à part le Vietnam.

Chères lectrices, chers lecteurs: Nous vous remercions vivement de l'intérêt que vous portez à notre «Commentaire sur le marché». 2020 était une année ardue pour tout le monde. 2021 présage des temps meilleurs. Dans cet esprit, nous vous présentons nos meilleurs voeux: que la nouvelle année vous porte chance et, surtout, une bonne santé!



GROS PLAN

Les économistes fédéraux, plus pessimistes

Le SECO a abaissé ses prévisions économiques pour 2021 au vu de la deuxième vague de coronavirus. Désormais, on table sur une croissance du PIB de seulement 3,2%: en octobre, le groupe d'experts de la Confédération s'attendait encore à une hausse de 4,2%.



LE PROGRAMME

Entracte pour le «Commentaire sur le marché»

Notre publication «Commentaire sur le marché» prend sa pause pendant les fêtes de fin d'année. La prochaine édition paraîtra le 8 janvier 2021.

Tobias S. R. Knoblich
Stratège en placements

RAIFFEISEN

Editeur

Raiffeisen Suisse CIO Office
Raiffeisenplatz
9001 St-Gall
ciooffice@raiffeisen.ch

Internet

www.raiffeisen.ch/placements

Publications

Découvrez notre vision actuelle des marchés financiers dans nos publications
www.raiffeisen.ch/marches-opinions

Conseil

Contactez votre conseiller ou votre Banque
Raiffeisen locale:
www.raiffeisen.ch/web/ma+banque

Mentions légales

Ce document n'est pas une offre.

Les contenus de cette publication sont fournis à titre d'information et de publicité exclusivement. Ils ne constituent donc ni une offre au sens juridique, ni une incitation ou recommandation d'achat ou de vente d'instruments de placement. La publication ne constitue ni une annonce de cotation ni un prospectus au sens des articles 35 et suivants LSFIn. L'intégralité des conditions déterminantes ainsi que le détail des risques inhérents à ce produit figurent dans les documents de vente correspondants juridiquement contraignants (par ex. le prospectus, le contrat de fonds). Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, 9001 St-Gall. En raison de restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissants ou aux résidents d'un Etat dans lequel la distribution des produits décrits dans cette publication est limitée. La présente publication n'a pas pour vocation de fournir au lecteur un conseil en placement ni à l'aider à prendre ses décisions en matière d'investissement. Des investissements dans les placements décrits ici ne devraient être effectués que suite à un conseil à la clientèle et/ou à un examen minutieux des documents de vente obligatoires. Toute décision prise sur la base des présents documents l'est au seul risque de l'investisseur lui-même. Par ailleurs, nous vous prions de vous référer à la brochure «Risques inhérents au commerce d'instruments financiers». La performance indiquée se base sur des données historiques ne permettant pas d'évaluer l'évolution présente ou future de la valeur. Les éventuels commissions et coûts prélevés lors de l'émission et le rachat des parts n'ont pas été pris en considération dans le calcul des données de performance présentées.

Exclusion de responsabilité

Raiffeisen Suisse fait tout ce qui est en son pouvoir pour garantir la fiabilité des données présentées. Cependant, Raiffeisen Suisse ne garantit pas l'actualité, l'exactitude ou l'exhaustivité des informations divulguées dans la présente publication. Raiffeisen Suisse décline toute responsabilité liée aux pertes ou dommages éventuels (directs, indirects et consécutifs) qui seraient causés par la diffusion de la présente publication ou des informations qu'elle contient, ou qui seraient en rapport avec sa distribution. Elle n'est surtout pas responsable des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Il appartient au client de s'informer des éventuelles conséquences fiscales. Selon l'Etat de résidence, les conséquences fiscales sont susceptibles de varier. Raiffeisen Suisse et les Banques Raiffeisen déclinent toute responsabilité des conséquences fiscales éventuelles découlant de tout achat de titres.

Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière

La présente publication a été élaborée par Raiffeisen Suisse et n'est pas le résultat d'une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» de l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas à la présente publication.

RAIFFEISEN